

POUR NOUS SUIVRE:

FEETS



@FeetsFO



facebook.com/Feets.FO

FO
la force syndicale

Fédération
Équipement
Environnement
Transports
Services

28 avril 2016: fin de la loi Travail

2016. Contre l'avis d'une majorité de sondés¹, le gouvernement s'apprête à imposer une loi visant à « flexibiliser » les conditions de travail.

Comment se fait-il que dans notre pays, nous en soyons arrivés à ce que le pouvoir décide seul de la loi en dépit de l'avis du plus grand nombre? Est ce bien légitime d'agir « pour le bien du peuple » contre sa volonté?

En s'entêtant dans leur libéralisation du droit du travail, Valls et Hollande nous démontrent, avec l'aval du Parlement voire par 49-3, que les intérêts du plus grand nombre, les salariés, sont sans valeur face à ceux du patronat.

Cependant, l'espoir existe lorsque la rue sait se faire entendre. Depuis le 9 avril 2016, des centaines de milliers de salariés, du privé comme du public, des étudiants et des lycéens se mobilisent contre le projet de loi Travail. Ils se mobilisent pour:

- Être respectés: ne pas être licenciés du jour au lendemain sans explications
- Travailler dans des conditions décentes: 35 heures par semaine, avec les garanties du Code du Travail, les repos quotidiens et hebdomadaires, etc.
- Être protégés: ne pas voir le droit du travail négocié entreprise par entreprise et souffrir le chantage à l'emploi
- Pouvoir s'imaginer un avenir: avoir un CDI.



La mobilisation contre cette loi², incapable de créer de nouveaux emplois, mais très très capable de précariser ceux qui existent, a fini par déstabiliser le gouvernement qui a décidé de négocier son projet de loi en agitant quelques mesures gadget à la jeunesse. Jeunesse qui ne s'est pas laisser amadouer.

Et pour cause, la FEETS FO l'a affirmé dès le début: ce projet de loi n'est pas négociable! Il n'est pas négociable parce que son fondement repose sur l'inversion de la hiérarchie des normes. C'est bien cela que souhaite le patronat : pouvoir légalement déroger au Code du Travail pour imposer sa loi! Ce qu'il veut c'est pouvoir faire ce qu'il veut.

La FEETS FO, plus gonflée que jamais!

Depuis le 31 mars 2016, la FEETS FO a ajouté à son camion haut en couleurs un rutilant-pimpant-étincelant ballon!

Un point de ralliement pour tous les camarades de la fédération.

Retrouvez la FEETS FO sur Twitter et Facebook pour des infos, des photos et des ponchos tout au long de la manifestation!



¹ 71%

² Pour en savoir plus, flash le QR Code ou vient directement sur le site de la FEETS FO, lire le tract « Enough is Enough »

Hiérarchie des normes

Grâce à ce principe, les conventions collectives et les accords d'entreprise ne peuvent être que plus favorables aux salariés que le Code du Travail. Supprimé, tout employeur pourra remettre en cause tel ou tel droit. Il n'y aura plus de loi, seulement de petits arrangements au cas par cas.

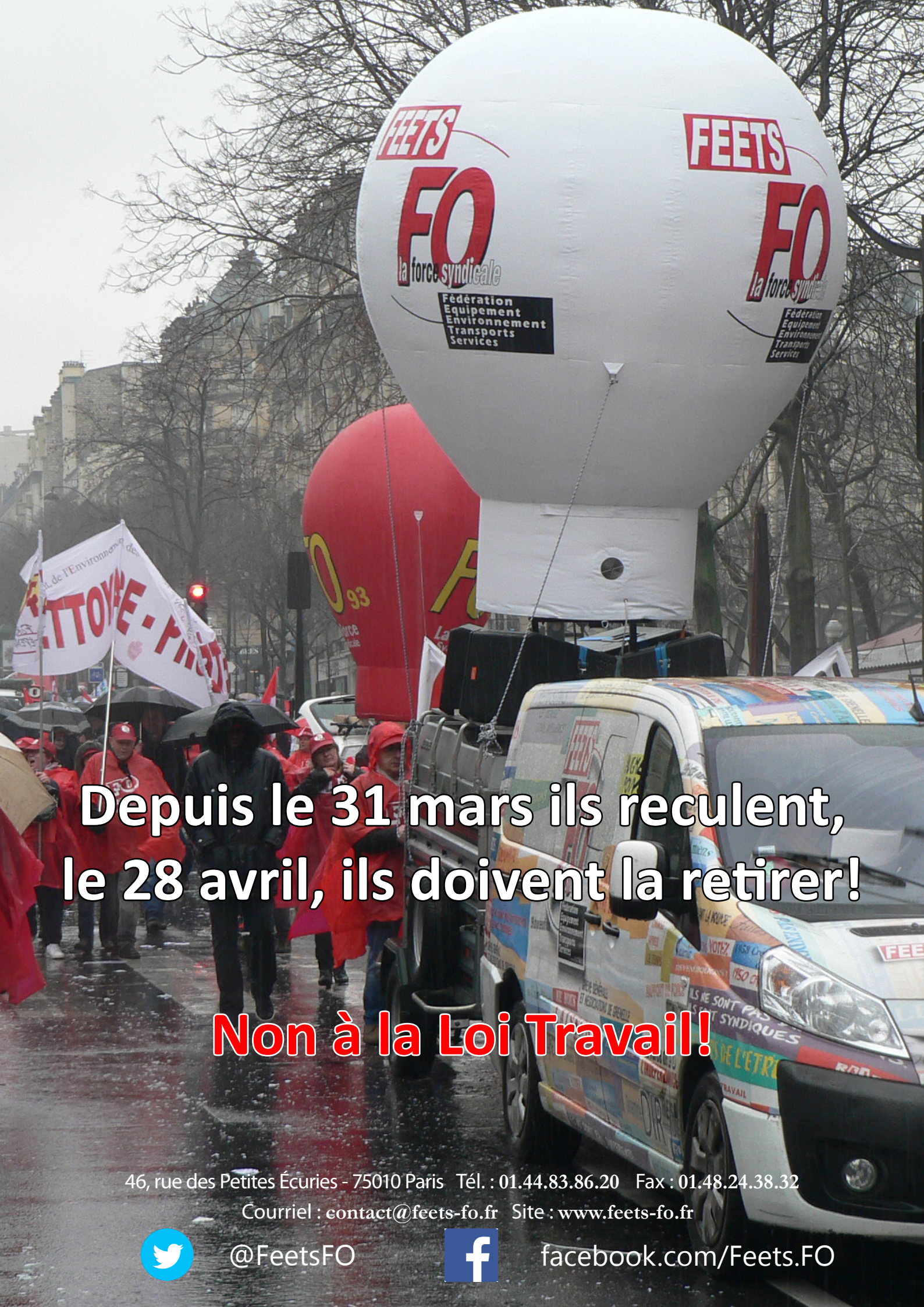
Partout où cette hiérarchie est inversée, les salariés perdent leurs protections, leur salaire est diminué et le temps de travail augmenté, si bien qu'aucun emploi n'est créé³. Mais là n'est pas la question: l'enjeu des réformes en cours, aussi bien en France qu'en Europe et dans le Monde, c'est la répartition du pouvoir et des profits entre l'employeur -celui qui possède l'entreprise- et les salariés -ceux qui font tourner l'entreprise-.

Et quand le Code du Travail aura disparu, c'est le statut des fonctionnaires qui sera attaqué, au nom de l'équité!

La loi El Khomri commencera à être débattue au Parlement le 29 avril 2016. Pour être entendus contre la toute puissance de l'employeur, la grève du 28 avril 2016 est décisive!

La FEETS FO invite tous ses syndicats à l'organisation d'Assemblées Générales dans les entreprises et administration, pour débattre avec les salariés et agents, discuter de la grève du 28 avril 2016 et de la poursuite du mouvement, jusqu'au retrait de la loi El Khomri!

³ En Espagne par exemple, où les syndicats soutiennent notre mobilisation!



**Depuis le 31 mars ils reculent,
le 28 avril, ils doivent la retirer!**

Non à la Loi Travail!

46, rue des Petites Écuries - 75010 Paris Tél. : 01.44.83.86.20 Fax : 01.48.24.38.32

Courriel : contact@feets-fo.fr Site : www.feets-fo.fr



@FeetsFO



facebook.com/Feets.FO